
LE PROPAGATEUR

Volume X.

1er Juin 1899,

Numéro 4.

BULLETIN

Montréal, 1er Juin 1899.

Canada.—Il est urgent que les pères de famille, comme en plusieurs pays d'Europe notamment en Belgique il y a 25 ans, en Autriche et en France à diverses époques, se liguent pour intimer aux journaux que cela concerne, l'ordre de cesser la publication immorale et attentatoire à la pureté des enfants, des nudités révoltantes qu'ils publient sous le stupide prétexte de favoriser les jeux athlétiques.

Les rapports de la Cour du Recorder, tant celui de M. de Montigny que celui du greffier, s'élèvent avec force, cette année, contre les scandaleuses affiches théâtrales : nous posons en fait que celles des journaux sont plus nuisibles.

—L'installation de S. G. Mgr O'Connor comme archevêque de Toronto a eu lieu le 3 mai dernier avec toute la pompe que met l'Eglise catholique à ces cérémonies.

—Le 17 mai, les élèves du collège Sainte-Marie célébraient la fête de leur dévoué recteur, le révérend Père Turgeon. En réponse à la superbe adresse que lui ont lue les élèves actuels, le bon Père répondit avec l'éloquence du cœur, et appuya particulièrement sur une tentative faite il y a quelques semaines à la Législature de Québec, tentative ayant pour but de supprimer aux élèves de nos collèges et séminaires le privilège d'obtenir le titre de *Bacheliers-ès-Arts*.

“ Si l'on comprenait— dit le révérend Père— tout l'avantage que retirent les jeunes gens de cette institution du Baccalauréat, on ne chercherait pas à leur enlever ce sujet d'émulation et de progrès. On a sans doute voulu, par cette tentative, améliorer les études, mais que l'on fasse taire toutes craintes à ce sujet !

“ Nous promettons que les jeunes gens que nous formons n'encombreront jamais les professions libérales ; et si l'on s'obstinait à vouloir les en exclure, c'est que l'on redouterait sans doute leur talent. De ce pays, ils n'aurait plus qu'à émigrer en pays où le talent est apprécié et récompensé. Sur quatre-vingt-dix élèves qui commencent ensemble le cours d'humanités, il ne s'en trouve jamais plus de huit ou dix, toute épuration faite, qui subissent l'épreuve du Baccalauréat pour embrasser les professions libérales.